

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Lettres modernes

- Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, philosophie (ALLP)

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Établissement(s) cohérences : /

La licence *Lettres modernes* de l'Université Toulouse 2 - Jean-Jaurès affiche un profil classique pour ce type de formation. L'objectif est l'acquisition d'une culture littéraire, la maîtrise de la langue française et des techniques d'expression (écrite et orale), ainsi que la connaissance des méthodes de documentation. Elle prépare à l'enseignement et à la recherche, aux métiers de l'écriture et du livre (bibliothécaire, archiviste, rédacteur/rédactrice, assistant d'édition), à l'administration (après concours), à l'animation culturelle et à l'orthophonie. Elle est articulée au master *Lettres* et à ses spécialités.

Comme dans l'ensemble du champ ALLP, la formation repose sur l'association de la discipline principale (elle-même composée d'enseignements de littérature française, de linguistique et de littérature comparée), et de « disciplines associées » (notamment lettres et arts, histoire et esthétique du cinéma, documentation, langues vivantes (dont langue des signes françaises), histoire, professorat des écoles et parcours spécifique en Français langue étrangère (FLE)). La spécialisation se fait progressivement au cours des trois années, l'étudiant ayant le choix entre un parcours centré sur une discipline et un parcours bi-disciplinaire (discipline principale/discipline associée).

Avis du comité d'experts

On peut louer la richesse des cursus proposés aux étudiants à l'intérieur de la formation, grâce au système des disciplines associées, mais aussi grâce à la variété des enseignements à l'intérieur des champs disciplinaires propres aux lettres modernes (littérature française, stylistique et grammaire, littérature comparée). Ces cursus ménagent une part importante à la culture contemporaine (francophonie, cinéma, analyse de l'image). Les fondamentaux ne sont pas oubliés (histoire littéraire, étude des grandes œuvres, Bible et mythologie), tout comme l'acquisition de compétences par des unités d'enseignement (UE) spécifiquement méthodologiques. La progressivité des enseignements semble optimale : L1 conçue comme une propédeutique, L2 comme une année de renforcement, L3 comme une année de spécialisation. Un examen attentif du tableau des UE suggère toutefois que la clarté et la lisibilité de la maquette pourraient être améliorées (pourquoi la littérature comparée se retrouve-t-elle tantôt avec la littérature française dans l'UE 01, tantôt avec la linguistique dans l'UE 05, tantôt dans des UE autonomes, ou absente au second semestre de la L3 ?). De même, les UE « Accompagnement projet » en L2 et L3 s'avèrent être un simple système d'options, tant les cours proposés sont hétérogènes (réécriture de note de synthèse, la littérature française aujourd'hui, histoire des idées, atelier d'écriture, latin au premier semestre de L1). Il faut veiller à ce que la variété des enseignements proposés ne nuise pas à la cohérence du parcours intellectuel des étudiants.

Deux formations équivalentes existent à l'échelle régionale, à Albi (Centre universitaire Champollion) et à Toulouse (Institut catholique), mais aucune des deux n'est adossée à un master orienté vers la recherche en lettres. Les classes préparatoires aux grandes écoles sont à la fois des concurrentes au niveau du recrutement initial, et des partenaires (leurs étudiants peuvent rejoindre la formation par équivalence), avec lesquels ont été mis en place des outils de concertation. Divers partenariats avec les institutions culturelles de la ville ont aussi été établis (La Fabrique culturelle, librairies, cinémathèque, association IRIS pour la langue des signes), même si les responsables constatent que l'insertion dans l'environnement socio-culturel local doit encore être développée.

Cette formation s'appuie sur une équipe pédagogique étoffée, avec un nombre important de titulaires (plus d'une cinquantaine de professeurs et maîtres de conférences), proportionnel aux effectifs (263 étudiants inscrits en L1 en 2013-2014 ; 204 en L2 ; 171 en L3). Des professionnels interviennent dans les unités d'enseignement de certains parcours (notamment « documentation »). La formation est solidement charpentée sur le plan de l'organisation interne, avec un

pilotage assuré par des responsables aux rôles complémentaires (directeur et directeur adjoint, responsables de sections disciplinaires, responsables de parcours et de filières), réunis régulièrement au sein du bureau du département, auxquels sont associés le cas échéant les responsables de missions particulières (tutorat, ERASMUS, webmaster, etc.). Les étudiants ne semblent pas associés à la prise de décision.

La présentation du dossier fait état d'une baisse significative des inscriptions depuis la période 2006-2007 (de 380 étudiants entrant en L1 à 263 en 2013-2014, soit -30 %), liée à des facteurs généraux (désaffection pour les filières traditionnelles ; concurrence des classes préparatoires aux grandes écoles [CPGE]), ou locaux (ouverture d'un département Art&Com au sein de la même UFR en 2011). Le tableau des effectifs fait ressortir un taux de déperdition important entre l'entrée en L1 et l'obtention du diplôme (sur les 302 étudiants à l'entrée de la L1 en 2012-2013, 154 ont été admis en L2, soit un taux d'échec d'environ 50 % dès la première année, moindre ensuite). Ces taux n'ont rien d'exceptionnel à l'échelle nationale, mais ils restent élevés, et ne peuvent être compensés par les dispositifs d'encadrement mis en place (UE de méthodologie, tutorat).

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La quasi-totalité des enseignements est assurée par les membres des entités de recherche, de sorte que la continuité avec les niveaux suivants (M & D) est établie. Les étudiants de L3 sont invités à fréquenter des conférences et colloques, afin d'être sensibilisés à la recherche.
Place de la professionnalisation	Formation généraliste, dont le cursus est conçu pour permettre l'apprentissage des compétences requises pour exercer les métiers accessibles ultérieurement dans les secteurs de l'enseignement, de la communication, de la documentation et de l'édition, l'animation culturelle ou l'administration (fonction publique). De nombreuses actions sont entreprises pour informer les étudiants sur les métiers.
Place des projets et stages	L'établissement dispose d'une politique de stages, mais ceux-ci sont seulement « conseillés » dans le cadre de la formation, pour découvrir différents « terrains » (cf. document général sur le champ). Ces derniers correspondent aux secteurs professionnels visés par la formation : média/presse, médiathèques, édition, librairie, associations, enseignement. Les chiffres ne sont pas fournis, et les responsables font état d'une difficulté à suivre concrètement les stages.
Place de l'international	Le département de lettres dispose d'un bon réseau de conventions (31), il accueille de nombreux étudiants étrangers (entre 40 et 50 étudiants selon les années) et reçoit par ailleurs des étudiants étrangers hors-convention. La mobilité sortante pourrait par contre être plus encouragée (8 étudiants seulement, ce qui est peu au vu des effectifs).
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Tout ce qui peut être fait pour élargir le « recrutement » est fait : journées portes ouvertes, présence dans les salons, accueil dans les lycées, conventions avec les CPGE. Il est aussi prévu des passerelles, ainsi que des dispositifs de remise à niveau (UE de méthodologie en L1) et de tutorat pour favoriser l'insertion et la réussite des étudiants (mais l'assiduité est faible, de l'ordre de 10 % des inscrits pour le tutorat, ce qui pose la question de savoir s'il doit devenir obligatoire pour les étudiants en difficulté).
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'établissement propose plusieurs modes d'enseignement (présentiel/non présentiel, à distance, formation continue, adaptation au handicap). La formation repose principalement sur le présentiel (étudiants en formation initiale), avec une attention particulière pour les étudiants en situation de handicap. Sont privilégiés les enseignements CM/TD en groupes restreints (40 étudiants), avec peu de cours en amphithéâtre. Une plateforme numérique (ENT) nommée IRIS est disponible, elle est utilisée pour

	compléter certains cours. Le C2i est de règle.
Evaluation des étudiants	La politique de l'établissement est celle d'une généralisation du contrôle continu intégral (visée pour 2016), ce qui est louable. La formation semble avoir pris les devants en pratiquant des évaluations régulières, fondées sur des exercices variés (notamment en L1).
Suivi de l'acquisition des compétences	Le document du champ ALLP indique que le « portefeuille de compétences » est en cours d'élaboration par l'Observatoire de la vie étudiante (il n'était pas en place durant le dernier contrat). C'est dire que tout reste à faire.
Suivi des diplômés	Il semblerait que le suivi des diplômés, relevant de la responsabilité de l'Observatoire de la vie étudiante, reste en friche, au-delà de contacts informels des responsables avec d'anciens étudiants. Les responsables de la formation font état de projets spécifiques visant à créer un réseau d'anciens étudiants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	La réflexion sur la mise en place de conseils de perfectionnement est engagée à l'échelle de l'établissement. On peut louer l'effort du département de lettres modernes pour pratiquer sans attendre l'évaluation de la formation par les étudiants sous forme de questionnaires, global ou par UE (malgré le taux important de non-réponse).

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Variété des enseignements et pluridisciplinarité affirmée dès L1 (système des « disciplines associées »), avec une spécialisation progressive en cours de cursus.
- Très bons pilotage et encadrement pédagogique.
- Conception du cursus qui témoigne d'un effort de rénovation important des études de lettres.

Points faibles :

- Taux d'échec relativement élevé d'un niveau à l'autre du cursus (surtout en L1), en dépit des dispositifs d'accompagnement et de soutien aux étudiants mis en place par l'équipe pédagogique.
- Insuffisance des suivis (acquisition des compétences pré-professionnelles et devenir des diplômés).

Conclusions :

La formation est solide dans son organisation, riche dans ses contenus, et elle reste attractive (en témoignent les effectifs qui en font l'une des plus importantes en termes quantitatifs du champ ALLP à l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès). Il serait souhaitable de sensibiliser les étudiants à l'existence de débouchés alternatifs aux perspectives de professionnalisation traditionnelles (enseignement, recherche, concours administratifs), en développant l'intervention de professionnels dans le cursus (par exemple dans le parcours *documentation*), ou en redéfinissant certaines unités d'enseignements (par exemple « Accompagnement/projets »).

Observations de l'établissement

Licence Générale

Mention : Lettres modernes

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LI160010912-010741-RT

■ **Observations :**

Les responsables de la formation constatent avec satisfaction que l'effort de rénovation engagé est reconnu par le HCERES.

Les recommandations émises par le comité d'experts du HCERES ont en effet été anticipées dans la réflexion sur la refonte des maquettes de Licence de Lettres Modernes prévue pour le quinquennal 2016-2020 et engagée depuis l'automne 2014. Conformément à ces recommandations, et dans le souci d'une meilleure lisibilité de la formation, la colonne d'UE « Accompagnement Projet » sera rationalisée et organisée en parcours d'options visant l'acquisition de compétences pré-professionnelles dans les champs professionnels variés (métiers de l'édition, orthophonie, librairie, recherche, enseignements etc.).